

## Monsieur le Président

Près de 4 000 agents sont affectés au maintien de la fourniture d'électricité à l'ensemble de la nation.

Ces 4 000 d'entre nous, principalement les agents d'exécution, leur hiérarchie de proximité, agents maîtrise ou cadres, répondent : « présent ». Monsieur le Président ce que vous appelez « service minimum », nous lui préférons le « Service Essentiel » que le Gouvernement décrit.

En effet, bien plus que de poursuivre l'activité de l'entreprise ENEDIS, il s'agit de maintenir l'essentiel pour qu'une nation reste debout. Il ne suffit pas de dire que si les agents respectent bien les gestes « barrière », qu'ils ne risqueraient pas d'être contaminés, non ils agissent dans un environnement dangereux. **A la moindre défaillance, à la moindre difficulté, leur vie et celle de leurs proches pourraient basculer. Et pourtant, ils servent.**

Qu'ils servent au maintien de la fourniture de l'électricité tout particulièrement les hôpitaux qui ne pourraient relever l'immense défi devant eux sans électricité ; à la sécurité des personnes, au maintien des approvisionnements sur les plates-formes SERVAL, à l'accueil si la possibilité de travail à distance n'a pas pu être mise en œuvre ; il se trouve que ces collègues sont ceux d'entre nous, qui vivent la plus grande pénibilité et les plus bas salaires.

Monsieur le Président, au moment de nos questions ou de nos critiques, soulignant une insuffisance de l'entreprise, il vous arrive souvent de nous proposer de regarder ce qu'il se passe dans les autres entreprises, nous disons que nous l'avons fait :

- Il y a par exemple AUCHAN qui décide de verser une prime de 1000 euros à ses salariés,
- Il y a le Président de la République qui parle de primes à verser au personnel des hôpitaux, jusqu'à même leur promettre de revoir leur parcours de carrière.
- Il y a même le Ministre de l'économie et des finances, Monsieur Bruno LEMAIRE qui exhorte les grandes entreprises de ne pas verser de dividendes en 2020 et si nous décidions de le suivre à ENEDIS, où l'actionnaire très majoritaire est l'état. Ajoutons qu'au mois de décembre 2019, l'ensemble des organisations syndicales avaient refusé de signer un accord salarial, partageant toutes qu'il était injuste et injustifié, de diminuer de près de 4 000 NR de l'enveloppe de 2020.

Monsieur le Président, au moment où l'ensemble des Commissions Secondaires du Personnel se réunissent au sujet de l'attribution des avancements, nous demandons donc que soit ajoutée pour l'année 2020 un contingent exceptionnel à minima de 4000 NR au contingent prévu, un volume « extraordinaire » qui permettra de récompenser les agents qui ont porté notamment au contact du virus les missions de service public de l'entreprise, dans des conditions sanitaires et psychologiques délétères encore plus difficiles.

Par ailleurs, nous pointons une fois de plus que tous les ans, vous « ponctionnez » en moyenne 150 millions d'euros sur les sommes financées par les usagers pour payer nos salaires. Ainsi, tout comme à AUCHAN, verser une prime de 1 000 euros à l'ensemble des agents, ceux qui sont au « front », cela ne représenterait qu'une infime partie, 36 millions sur de la ponction de 150 sur nos salaires.

Ensuite, il faudra prendre le temps d'examiner le professionnalisme que nos collègues auront démontré dans la période, qu'ils fussent sur le « terrain » ou poursuivant leur activité dans les conditions très particulière du travail à distance. En effet, une très grande partie ne sont pas reconnus au plus haut niveau de professionnalisme de leur emploi.